



Communiqué de presse

Olivier Cuzon, secrétaire de Solidaires 29 était convoqué vendredi 19 avril au commissariat de Brest suite à une plainte déposée par le Ministre de l'Intérieur, G. Darmanin, pour "*Diffamation et injure publiques à l'encontre de la police et de la gendarmerie*".

Un comité de soutien réunissant une trentaine de militant-es syndicaux/les (FSU, SUD/Solidaires, CGT, FO) mais aussi de la Ligue des droits de l'Homme ou de Lfi était à la sortie de l'audition. Le Procureur de Brest décidera dans quelques semaines de classer ou de poursuivre cette plainte.

La publication d'un article sur le site de Sud éducation 29, dont Olivier Cuzon est le « directeur de publication du journal » est à l'origine de cette plainte.

Il y a dans cette plainte une atteinte intolérable à la liberté d'expression d'un journal syndical, qui par principe a une expression engagée. Après les attentats de 2015, le pays était réuni pour défendre la liberté de la presse sous la bannière « Nous sommes tous Charlie ». Manifestement, cet attachement à une liberté fondamentale en démocratie est à géométrie variable.

Au delà, cette plainte s'inscrit dans un contexte plus global de tentatives de censure contre des militant-es qui s'expriment librement pour faire connaître leurs analyses politiques et leurs mandats.

Aussi, la FSU 29 exprime son soutien indéfectible à Olivier Cuzon et à Solidaires 29.